
AVIS : Nouveau point de rassemblement extérieur en cas d'évacuation Palais de Justice Montréal

Montréal, le 21 décembre 2021

Bonjour à tous,

Comme vous avez pu le constater, durant les travaux de réfection des stationnements intérieurs, le stationnement extérieur du côté de la rue Saint-Antoine a été clôturé. Il devient inutilisable comme point de rassemblement advenant une évacuation de l'immeuble. Donc, de concert avec le ministère de la Sécurité publique, nous vous informons que le point de rassemblement est maintenant situé du côté est de l'immeuble, soit au Champs de Mars derrière l'Hôtel de Ville. Nous vous invitons à consulter la pièce jointe pour plus de précisions.

Pour plus de renseignements ou pour signaler tout problème en lien avec ceux-ci, nous vous invitons à communiquer avec **Mme Chantal Moïse**, coordonnatrice en sécurité au chantal.moise@justice.gouv.qc.ca .

Nous nous excusons des inconvénients que cette intervention aura sur les occupants du palais et nous vous remercions pour votre compréhension.

Merci de votre précieuse collaboration.

*La Direction immobilière du centre-ville de Montréal
pour le ministère de la Justice*